

A retenir

Plantations Rien de particulier à signaler en parcelles.
Soyez vigilants sur l'observation des parcelles avec le changement climatique de cette semaine.

• Dispositif d'observation 2010

Les observations du réseau de Surveillance Biologique du Territoire pour la culture du melon sont réalisées à l'aide de :

- parcelles de références, observées et notées par les Chambres d'agriculture de Tarn et Garonne et du Lot et Garonne. Ces parcelles font l'objet d'observations hebdomadaires depuis la semaine 12.
- parcelles « flottantes », observées par le réseau de techniciens du Bassin Grand Sud Ouest sur les départements du Tarn et Garonne, Lot, Gers et Lot et Garonne.

Le réseau d'observations est complété par l'analyse de l'indice de risque bactériose (réalisée par le Cefel) et celle du modèle MilMel (réalisée par le SRAL Midi Pyrénées, à titre transitoire en 2010).

En saison, un réseau d'observations de pièges sésamies et pyrales viendra compléter le dispositif.

Les créneaux de production sont définis pour la campagne 2010 selon les modalités suivantes

| Semaines de plantation | Créneau identifié |
|------------------------------------|----------------------------|
| 10 (du 8 mars au 14 mars) | Abris |
| 11 12 13 (du 15 mars au 4 avril) | Chenilles précoces |
| 14 15 (du 5 avril au 18 avril) | Chenilles semi précoces |
| 16 17 (du 19 avril au 2 mai) | Bâches |
| 18 19 20 (du 3 mai au 23 mai) | Plein champ précoce |
| 21 22 23 24 (du 24 mai au 20 juin) | Plein champ saison |
| 25 et plus (à partir du 20 juin) | Plein champ arrière saison |

Les stades phénologiques « repères » sont donnés selon les termes suivants :

- cotylédons
- 1 feuille vraie
- 5-6 feuilles
- 15 feuilles avant sortie des « rames » du plastique
- floraison mâle
- floraison femelle
- nouaison
- grossissement du fruit
- pré récolte
- début récolte
- récolte

• Stades phénologiques

Pour les cultures sous abris, le stade atteint est 5-6 feuilles.

Pour les cultures sous chenilles précoces, les stades s'échelonnent de 1 feuille vraie pour les plantations du début de la semaine 13 à 4 feuilles pour les plantations de la semaine 11.

• Etat des cultures

En conséquence de la climatologie passée jusqu'au 29 mars, les cultures sous abris et sous chenilles sont saines.

L'état du système racinaire est correct. Les « départs » du système racinaire de la motte sont observés dans toutes les plantations jusqu'à la semaine 12. Les racines sont blanches et aucune nécrose ou perte de racine est observée.

Du fait du changement de climatologie depuis le 30 mars, une surveillance accrue des jeunes plants et du système racinaire peut être mise en place surtout sur les plantations de fin de semaine 12 et début de semaine 13.

Suite à ce changement climatique, des symptômes de **fonte de semis** pourraient être observés: flétrissement et mort du plant, observation d'« étranglement » au niveau du collet de la plante. Ces dégâts sont dus à des pythiacées, champignons de faiblesse qui attaquent le collet ou le système racinaire de la jeune plante.

Des symptômes de dégâts de **taupins** (ou autres insectes du sol) pourraient être observés: flétrissement et mort du plant, observation de perforation au niveau du collet. Présence ou non de la larve de taupin.

Suite au vent du 30 mars, attention aux cultures qui auraient pu être débâchées où les symptômes des maladies ou parasites précédents pourraient s'intensifier.

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉ SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Ce bulletin de santé du végétal a été préparé par l'animateur filière melon de la Chambre d'Agriculture du Tarn-et-Garonne et élaboré sur la base des observations réalisées par le CEFEL et la Chambre d'Agriculture du Tarn-et-Garonne.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA Midi-Pyrénées dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.